Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes, le 5 décembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

CHUTES DE NEIGE ET RISQUES D'AVALANCHES

Depuis le début de la semaine, la neige est tombée en abondance sur le massif pyrénéen.

Le manteau neigeux qui atteint environ un mètre à 1800m d'altitude n'est pas stable.
Les risques d'avalanches sont importants (niveau 4 sur une échelle de 5). Des avalanches se déclenchent actuellement, spontanément, en haute montagne.

Il est donc recommandé aux usagers de la montagne d'user de la plus grande prudence et de se renseigner préalablement auprès des communes et stations concernées.

Il est rappelé que la pratique du ski hors piste est interdite dans les stations et qu'il faut se conformer strictement aux instructions et consignes de sécurité en vigueur dans les stations de ski.

En dehors du domaine skiable et des itinéraires spécialement préparés à cet effet par les stations, la randonnée en raquettes et le ski de fond sont vivement déconseillés en cette fin semaine compte-tenu de ce risque fort d'avalanche.

Il est rappelé l'utilité de l'appareil de détection de victimes en avalanche.

Conseils de comportement à respecter impérativement :

- soyez prudent et responsable en toute occasion,
- consultez la météo et en particulier, l'état de la neige et des risques d'avalanche
- prenez l'attache des communes de montagne concernées afin de connaître la viabilité du domaine skiable.
- informez vous sur l'état des secteurs routiers en altitude
- interrogez les pisteurs secouristes, les guides ou les moniteurs
- conformez vous strictement aux consignes de sécurité des stations de sports d'hiver.

Préfecture - Place Charles de Gaulle – B.P. 1350 – 65013 TARBES Cedex 9 – Tél : 05 62 56 65 65 – Télécopie : 05 62 51 20 10
courriel : prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr - Site Internet : www.hautes-pyrenees.gouv.fr